Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 4 JUIN 2025

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, V.BERTE, F.KETTELLE, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

Objet : **Fonctionnement institutionnel**
Rapport de rémunération - Exercice 2024

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment ses articles L1122-30 et L6421-1 ;

Vu le décret du 29 mars 2018 visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supralocales et de leurs filiales ;

Vu la circulaire ministérielle du 18/04/2018 relative à la mise en application des décrets du 29/03/2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, ainsi que la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale ;

Considérant que l'alinéa 4 de cet article L6421-1 §2er, précise que ce rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement wallon ;

Considérant que le rapport de rémunération écrit, joint en annexe, reprend un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations (montants annuels bruts), ainsi que des avantages en nature, perçus par les mandataires dans le courant de l'exercice 2024 ;

Sur proposition du Collège Communal et après en avoir délibéré,
Par voix oui, voix non, abstention
Décide
Article 1 : D'adopter le rapport de rémunération de la Commune de Houffalize, comme repris en annexe, pour l'exercice 2024.
Article 2 : De transmettre la présente délibération au Gouvernement wallon pour le 30/06/2025 au plus tard, via l'application https://registre-institutionnel.wallonie.be, accompagnée des documents composants ledit rapport de rémunération.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0206.700.862
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Ville de Houffalize
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Conseil Communal	11
Collège Communal	54
Commission ou comité spécial #1[4]	Néant
Commission ou comité spécial #2	Néant
Autre : **Commission budgétaire**	4
Autre : **CCATM**	11

[4] Indiquer néant s'il n'existe pas de commission

Membres du Conseil

Fonction[5]	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute[7]	Détail de la rémunération et des avantages[8] ---------- - Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions			
					Conseil communal	Collège Communal	Commission Budgétaire 4 séances	CCATM 11 séances
.Bourgmestre, Président du Conseil et du Collège Jusqu'au 02/12 .Echevin A partir du 02/12	Marc CAPRASSE	66 497,50€	Traitement du Bourgmestre /Echevin	Voir détail des mandats repris en annexe. La Commune ne dispose pas du détail des rémunérations dans les organismes en question	100%	88,89%		
.Echevin Jusqu'au 02/12 .Bourgmestre, Présidente du Conseil et du Collège A partir du 02/12	Josette DEVILLE	43 184,70€	Traitement d'échevin / Bourgmestre		81,82%	90,74%		
Echevin + Unique représentant à la Commission budgétaire Jusqu'au 31/12	Marc KNODEN	38 441,59€	Traitement d'échevin		100%	94,44%	100%	

[5] Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

[7] La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

[8] Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1er).

Echevin Jusqu'au 02/12 Conseiller A partir du 02/12	Philippe CARA	38 343,96€ 243,82€	Traitement d'échevin Jetons de présence	Voir détail des mandats repris en annexe. La Commune ne dispose pas du détail des rémunérations dans les organismes en question	100%	86%		
Echevin Jusqu'au 02/12 Conseiller A partir du 02/12	José GUILLAUME	34 137,37€ 243,82	Traitement d'échevin Jetons de présence		100%	98%		
Président du CPAS Jusqu'au 02/12	Catherine FETTEN	721,9€ (Jetons)	Traitement payé par le CPAS + jetons de présence		100%	86%		
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Claude PHILIPPART	721,9€	Jetons de présence		66,67%			
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Mathieu PHILIPPE	1 087,63€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal Unique représentant en tant que Conseiller à la CCATM Jusqu'au 02/12	Albert LAMBORELLE	724,29€ + 75€	Jetons de présence – Conseil communal + Jetons présence CCATM		66,67%			54,55% 6 séances
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Anne-Sophie GADISSEUX	843,81€	Jetons de présence		77,78%			
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Nicole GERADIN	1 087,63€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Valérie PENOY	1 087,63€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal Jusqu'au 31/12	Catherine CRINS	1 211,93€	Jetons de présence		90,90%			
.Conseiller communal Jusqu'au 02/12 .Echevin A partir du 02/12	Frédéric MATHURIN	1 209,54€ 2 904,45€	Jetons de présence Traitement d'échevin		100%	100%		
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Pascale DUBUISSON	604,77€	Jetons de présence		55,56%			

.Conseiller communal Jusqu'au 02/12 .Echevin A partir du 02/12	Francis MARVILLE	968,11€ 2 904,45€	Jetons de présence Traitement d'échevin	Voir détail des mandats repris en annexe. La Commune ne dispose pas du détail des rémunérations dans les organismes en question	72,72%	75%		
Conseiller communal Jusqu'au 02/12	Marc BUYTAERT	121,91€	Jetons de présence		11,11%			
.Conseiller A partir du 02/12 .Présidente du CPAS A partir du 09/12 .Au Collège A partir du 30/12	Martine HUET	0	Traitement payé par le CPAS + jetons de présence = 0		100%	-		
Conseiller communal A partir du 02/12	Valérie BERTE	121,91€	Jetons de présence		50%			
Conseiller communal A partir du 02/12	Florence KETTELLE	243,82€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal A partir du 02/12	Marc DEMASY	121,91€	Jetons de présence		50%			
Conseiller communal A partir du 02/12	Antoine PIETTE	243,82€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal A partir du 02/12	Sylviane PLENNEVEAUX	243,82€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal A partir du 02/12	Cindy THEIS	243,82€	Jetons de présence		100%			
Conseiller communal A partir du 02/12	Florent GASPARD	243,82€	Jetons de présence		100%			

*NB : **Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting***

Conseillers	23/01/2024	27/02/2024	26/03/2024	24/04/2024	04/06/2024	02/06/2024	03/09/2024	01/10/2024	21/11/2024	02/12/2024	30/12/2024	Total 11 séances	%
M Caprasse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
J Deville	✓	A	✓	✓	A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	9/11	81,82
M Knoden	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
P Cara	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
J Guillaume	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
C Fetten	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
C Philippart	A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
M Philippe	✓	✓	✓	✓	✓	A	A	✓	✓	-	-	6/9	66,67
A Lamborelle	A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	9/9	100
AS Gadisseux	✓	✓	✓	A	✓	✓	✓	A	✓	-	-	6/9	66,67
N Geradin	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	A	✓	-	-	7/9	77,78
V Penoy	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	9/9	100
C Crins	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	9/9	100
F Mathurin	✓	✓	✓	A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	10/11	90,90
P Dubuisson	A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	11/11	100
F Marville	✓	A	✓	A	✓	✓	A	A	✓	-	-	5/9	55,56
M Buytaert	A	A	A	✓	✓	✓	✓	✓	A	✓	A	8/11	72,72
M Huet	-	-	-	A	A	A	✓	A	A	-	-	1/9	11,11
V Berte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	2/2	100
F Kettelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	A	1/2	50
M Demasy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	2/2	100
A Piette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	A	1/2	50
S Plennevaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	2/2	100
C Theis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	2/2	100
F Gaspard	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	2/2	100

✓ Participation + € (paiement d'un jeton)

A Absent(e) excusé(e)

\- Pas encore en place / ou plus en place (suite élections du 13/10/2024)

COLLEGE COMMUNAL – PERIODE DE REPORTING 2024 – 54 séances

Collège Communal - Période de Reporting : 01/01/2024 au 31/12/2024

Dates Séances 2024	Caprasse M Bourgmestre 01/01 -02/12 Echevin 02/12-31/12	Echevin Deville 01/01-02/12 Bourgmestre 02/12-31/12	Echevin Knoden 01/12-31/12	Echevin Cara 01/01-02/12	Echevin Guillaume 01/01-02/12	Prés. CPAS Fetten 01/01-02/12	Prés. CPAS Huet 02/12-31/12 (Serment le 30/12 – 20h)	Echevin Marville 02/12-31/12	Echevin Mathurin 02/12-31/12
02/01	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
08/01	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
15/01	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
22/01	✓	A	✓	✓	✓	✓	-	-	-
29/01	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
05/02	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
12/02	✓	✓	A	✓	✓	✓	-	-	-
19/02	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
26/02	✓	✓	✓	✓	✓	A	-	-	-
04/03	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
12/03	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
18/03	✓	✓	✓	A	✓	✓	-	-	-
25/03	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
29/03	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
02/04	✓	A	✓	✓	✓	✓	-	-	-
08/04	✓	A	✓	✓	✓	✓	-	-	-
15/04	A	✓	✓	✓	✓	A	-	-	-
22/04	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
29/04	A	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
06/05	A	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
13/05	✓	✓	✓	✓	A	✓	-	-	-
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-

Dates Séances 2024	Caprasse M Bourgmestre 01/01 -02/12 Echevin 02/12-31/12	Echevin Deville 01/01-02/12 Bourgmestre 02/12-31/12	Echevin Knoden 01/12-31/12	Echevin Cara 01/01-02/12	Echevin Guillaume 01/01-02/12	Prés. CPAS Fetten 01/01-02/12	Prés. CPAS Huet 02/12-31/12	Echevin Marville 02/12-31/12	Echevin Mathurin 02/12-31/12
24/05	✓	✓	A	A	✓	✓	-	-	-
03/06	✓	✓	✓	✓	✓	A	-	-	-
10/06	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
17/06	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
24/06	A	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
01/07	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
08/07	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
15/07	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
22/07	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
29/07	✓	✓	✓	✓	✓	A	-	-	-
01/08	✓	✓	✓	A	✓	✓	-	-	-
05/08	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
12/08	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
19/08	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
26/08	✓	✓	✓	A	✓	✓	-	-	-
02/09	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
03/09	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
09/09	✓	A	✓	✓	✓	✓	-	-	-
16/09	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
23/09	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
30/09	✓	A	✓	✓	✓	A	-	-	-
07/10	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
21/10	A	✓	A	✓	✓	✓	-	-	-
28/10	✓	✓	✓	A	✓	✓	-	-	-
04/11	✓	✓	✓	✓	✓	A	-	-	-
05/11	✓	✓	✓	✓	✓	A	-	-	-
18/11	A	✓	✓	A	✓	✓	-	-	-

Dates Séances 2024	Caprasse M Bourgmestre 01/01 -02/12 Echevin 02/12-31/12	Echevin Deville 01/01-02/12 Bourgmestre 02/12-31/12	Echevin Knoden 01/12-31/12	Echevin Cara 01/01-02/12	Echevin Guillaume 01/01-02/12	Prés. CPAS Fetten 01/01-02/12	Prés. CPAS Huet 30/12 (20h)	Echevin Marville 02/12-31/12	Echevin Mathurin 02/12-31/12
25/11	✓	✓	✓	A	✓	✓	-	-	-
02/12	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
09/12	✓	✓	✓	-	-	-	-	✓	✓
16/12	✓	✓	✓	-	-	-	-	✓	✓
23/12	✓	✓	✓	-	-	-	-	✓	✓
30/12	✓	✓	✓	-	-	-	- (10h)	-	✓
54 séances	48 ✓ 6A (54 séances)	49 ✓ 5A (54 séances)	51 ✓ 3A (54 séances)	43 ✓7 A (50 séances)	49 ✓ 1A (50 séances)	43 ✓7A (50 séances)	-	3 ✓ 1A (4 séances)	4✓ 0A (4 séances)
% présence	88,89%	90,74%	94,44%	86%	98%	86%	-	75%	100%

✓ Présent
A Absent excusé
- Pas encore en place / ou plus en place (suite élections du 13/10/2024)

Rémunérations mandataires 2024

Année : 2024

Nom et prénom	Qualité	Rémunération brute	Frais déplacements	Frais de séjour, de formation ou de représentation
CAPRASSE Marc	Bourgmestre/échevin	66497,50	€ 3.137,55	€ 0,00
DEVILLE Josette	Echevine / Bourgmestre	43184,70	€ 73,36	€ 0,00
KNODEN Marc	Echevin	38441,59	€ 274,21	€ 0,00
CARA Philippe	Echevin	38343,96	€ 510,13	€ 0,00
GUILLAUME José	Echevin	34137,37	€ 226,90	€ 0,00
MARVILLE Francis	Echevin	2904,45	€ 0,00	€ 0,00
MATHURIN Frédéric	Echevin	2904,45	€ 0,00	€ 0,00

2024

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	JUIN	JUILLET	SEPT	OCT	NOV	DEC	DEC	
FETTEN CPAS !	119,52	119,52	119,52	119,52	121,91	121,91	0	0	0	0	0	721,9
PHILIPPART	0	119,52	119,52	119,52	119,52	0	0	121,91	121,91	0	0	721,9
PHILIPPE	119,52	119,52	119,52	119,52	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	0	0	1087,63
LAMBORELLE	0	119,52	119,52	0	119,52	121,91	121,91	0	121,91	0	0	724,29
GADISSEUX	119,52	119,52	119,52	119,52	121,91	121,91	0	0	121,91	0	0	843,81
GERADIN	119,52	119,52	119,52	119,52	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	0	0	1087,63
PENOY	119,52	119,52	119,52	119,52	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	0	0	1087,63
CRINS	119,52	119,52	119,52	0	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	1211,93
MATHURIN	119,52	119,52	119,52	119,52	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	121,91	0	1209,54
DUBUISSON	0	119,52	119,52	0	121,91	121,91	0	0	121,91	0	0	604,77
MARVILLE	119,52	0	119,52	119,52	121,91	121,91	121,91	121,91	0	121,91	0	968,11
BUYTAERT	0	0	0	0	0	0	121,91	0	0	0	0	121,91
CARA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82
GUILLAUME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82
HUET CPAS !	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BERTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	0	121,91
KETTELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82
DEMASY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	0	121,91
PIETTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82
PLENNEVAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82
THEIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82
GASPARD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121,91	121,91	243,82

Remarque : depuis le 1er septembre 2024, le Président du CPAS ne bénéficie plus du jeton de présence en qualité de conseiller communal.
Attention : Bg + échevins ne perçoivent pas de jeton de présence pour le CC.

Jetons de présence CCATM - année 2024 - récapitulatif

	Qualité	Total présences	Pu Jeton	Total jetons	
SCHOLTUS JL	Président	10	25,00	**250,00**	
CHARNEUX P	Membre	2	12,50	**25,00**	
GRANDHENRY R	Membre	7	12,50	**87,50**	
KEMP F	Membre supp	12	12,50	**150,00**	(1)
BOMBOIR JM	Membre	9	12,50	**112,50**	
LEUNEN T	Membre	8	12,50	**100,00**	
GENGOUX J	Membre	5	12,50	**62,50**	
OCTAVE M	Membre	0	12,50	**0,00**	
LAMBORELLE A	Membre	6	12,50	**75,00**	
BASTIN P	Membre	3	12,50	**37,50**	
BALTHAZARD C.	Membre supp	0	12,50	**0,00**	
				900,00	

(1) 11 présences effectives + 1 x 12,5 car officiait comme président le 10/01